

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°23-001 COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID: 038-243801255-20230202-D23_001-DE

Acte mis en ligne le : 09/02/2023

Nombre de Membres En exercice : 36 Présents : 24 Votants : 32

L'an 2023, le jeudi 02 février à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

<u>Présents</u>: (Bonnefamille); Fabien BICHET, Monique DELAY, (Charantonnay); Laurence MUCCIARELLI, Christian REY, Alexandra THOMAS (Diémoz); Alain CAUQUIL, Christine FASSINOT (Grenay); Martine CHASTAGNARET, Albert GIRERD-POTIN, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux); René PORRETTA, Maryline TASCIOTTI (Oytier-Saint-Oblas); Bernard COCHARD, Aurélie VERNAY (Roche); Isabelle BOUQUET, Patrick CASTAING, Brigitte GROIX, Valérie MICHA-FRACHON, (Saint Georges d'Espéranche); Murielle MUSTI, Régis ROUSSEL (Saint-Just Chaleyssin); Ludovic HIRTH, Bernard JULLIEN (Valencin).

<u>Absents</u>: Daniel ANGONIN, Michel CARLES, Véronique CHARDON, Vanessa DEVAUX, Julie GASS-VERNAY, Valérie GENDRIN, Isabelle HUGOU, , Alain NEPLE, Pierre-Louis ORELLE, Robert PARISET, André QUEMIN, Joël TERRY.

<u>Procurations:</u> Daniel ANGONIN à Patrick ROSET

Michel CARLES à Régis ROUSSEL Véronique CHARDON à Bernard COCHARD Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET Alain NEPLE à Laurence MUCCIARELLI Pierre-Louis ORELLE à Fabien BICHET André QUEMIN à René PORRETTA Joël TERRY à Brigitte GROIX

COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES – MODIFICATIONS CONCERNANT LA COMMUNE DE ROCHE

Classification contrôle de légalité : 5.3.5

Par courrier électronique, M le Maire de Roche a informé de son souhait qu'un représentant suppléant soit désigné au sein de la commission « GEMAPI, Eau et Assainissement ». A cet effet, le conseil municipal de Roche propose la candidature de Monsieur Marcel NICOLIER.

Il convient donc de modifier les représentants de la commune au sein de ladite commission.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Après appel à candidatures,
- CONSIDERANT le candidat proposé par le conseil municipal de Roche,
- DESIGNE Monsieur Marcel NICOLIER en qualité de représentant suppléant de la commune de Roche au sein de la commission « GEMAPI, Eau et Assainissement »;
- MODIFIE la composition de ladite commission, comme suit :

COMMISSION GEMAPI, Eau, Assainissement PRESIDEE PAR M JULLIEN

COMMUNE	T/S	NOM PRENOM	
BONNEFAMILLE	Т	HUBER Alain	
	Т	BONNARDEL Laurène	
CHARANTONNAY	Т	ROUSSET Christian	
	S	ORELLE Pierre-Louis	
DIEMOZ	Т	PARRAIN Gilbert	
	T	JULLIEN Bernard	
GRENAY	Т	MONTAGNON Bruno	
	Т	BERCIMUELLE Laurent	
HEYRIEUX	Т	ROSET Patrick	
	T	GIRERD POTIN Albert	
OYTIER-SAINT-OBLAS	т	MUNARI Jean-Claude	
	Т	KOWALSKI Sophie	
ROCHE		GUILLARME Bernard	
	s	NICOLIER Marcel	
	Т	CASTAING Patrick	
SAINT-GEORGES- D'ESPERANCHE	Т	PERROT Frédéric	
DESPERANCIE	S	DEVILLERS Claude	
SAINT-JUST-	Т	ARNAUD Walter	
CHALEYSSIN	Т	CROZ Martine	
	Т	SERTIER Pierre	
VALENCIN		CIANFARANI Jean-Louis	
	s	DEVAUX Vanessa	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°23-001 COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID: 038-243801255-20230202-D23_001-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes
Martine CHASTAGNARET	René PORRETTA	
Mukarunt	tonutha	